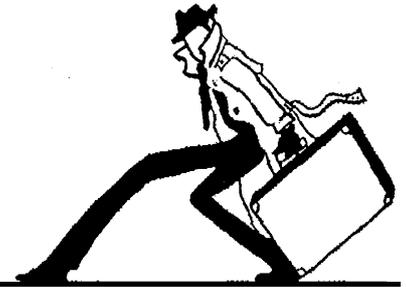


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Fracture sociale et fracture coloniale

Les populations d'origine africaine posent décidément bien des problèmes. En Afrique comme en France elles ne se sentent pas bien. Pour tout dire elles ne se sentent chez elles nulle part. Écartées en Afrique de toute consultation loyale et de toute décision sur leur propre sort par les régimes dictatoriaux soutenus par la France, reléguées en France, géographiquement et socialement, dans des espaces dont elles ne peuvent franchir les barrières, il ne leur reste pour refuge qu'une culture religieuse ou banlieusarde de la protestation, qui suffit à en épouvanter plus d'un.

Il y aurait, paraît-il, un modèle français d'intégration. L'inconvénient c'est qu'il se cache bien. On ne le voit guère, et particulièrement pas dans les hautes sphères. Quand, naguère, on a nommé dans la précipitation un préfet d'origine nord-africaine, on a salué comme un événement ce qui n'aurait pas dû l'être, s'il y avait une intégration quelconque. C'était souligner, a contrario, l'absence d'intégration.

La réaction du pouvoir à la colère des jeunes des banlieues est significative. La loi sur l'état d'urgence, outre qu'elle fait bon marché des libertés publiques censées être garanties par la constitution, montre avec quelle facilité on les suspend, et c'est un fait politique en soi bien plus inquiétant que les incendies de voitures. Cette utilisation d'un dispositif inauguré en 1956 en pleine guerre coloniale en a choqué plus d'un.

Mais que les banlieues s'insurgent, c'est la fin du monde. C'est probablement en effet le signe de la fin d'un monde. Il y a quelques mois le manifeste des « Indigènes de la république » a été salué par un tollé de l'intelligentsia médiatique. Aujourd'hui les médias découvrent tout à coup les exemples des situations qu'ils décriaient et dénonçaient. Mais on préfère accuser et casser le thermomètre plutôt qu'observer et soigner la maladie. La France est malade de son passé colonial parce qu'elle n'a fait jusqu'à présent que tenter de le justifier et de le perpétuer en tâchant d'en dissimuler les réalités.

L'Afrique a été une réserve de soldats, d'ouvriers et de matières premières bien utiles pour résoudre les problèmes politiques et économiques de la « métropole ». Grâce à cela, la France a pu figurer sur la scène de la seconde guerre mondiale et être placée au rang des « grandes puissances », elle a pu faire le bond économique des « trente glorieuses ». Aujourd'hui on n'a plus besoin de soldats, très peu d'ouvriers mais on continue à se servir en matières premières.

Les enfants des soldats et des ouvriers sont là. On n'a pas trouvé scandaleux de leur appliquer un apartheid sournois et honteux, plus dévastateur que le vrai, contre lequel on peut au moins se battre.

Seules les matières premières sont désormais dignes d'intérêt. On s'apprête à les disputer de haute lutte contre les appétits chinois et anglo-saxons. Les humains ne sont, dans cette configuration, que des empêcheurs de tourner en rond, à parquer, à empêcher de bouger et de circuler, nouvelle « classe dangereuse » du nouvel ordre économique mondial. On stigmatise donc la polygamie, sans craindre le ridicule d'un tel étalage de fantasme. L'Afrique rêvée ne devrait être peuplée que de quelques « amis », les Bongo, Biya, Compaoré, Sassou, Déby, Bozizé et compagnie, avec leurs descendants et successeurs dûment estampillés conformes, c'est celle qu'on va exhiber dans la tenue du traditionnel sommet Afrique-France, sans penser que, ce qui s'étale ainsi, c'est une image coloniale archaïque... Mais il y a aussi les peuples, les grands oubliés, qui ont coutume de s'inviter de temps en temps dans l'Histoire quand on ne les attend pas !

Sommaire :

Salves	p. 1
Ils ont dit	p. 6
A fleur de presse	p. 6

SALVES

Où va Mayotte ? (2)

[Chronique des suites des déclarations de François Baroin sur le « droit du sang » en outre-mer.]

Fin octobre : un tract ordurier circule à Mayotte pour stigmatiser ceux qui ont pris publiquement position contre la chasse aux Comoriens des autres îles. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à se cacher dans les forêts.

27 octobre : Ibrahim Dindar, président de l'Union centriste et libérale, persiste et signe [cf. Billets n°140, p.4] : « on n'est pas racistes, on anticipe sur les réactions de xénophobie » [cité sur www.clicanoo.com 28/10]. Autant dire : « on les devance. »

12 novembre 2005 : Comme en contre-point, le Parlement de l'Union des Comores a adopté, en présence de l'ambassadeur de Chine, une résolution engageant le gouvernement à proclamer officiellement le 12 novembre « journée de la réintégration de Mayotte dans l'Union des Comores », chômée et payée. Le 12 novembre 1975, les Comores (y compris Mayotte) étaient admises à l'ONU, qui reconnaissait ainsi l'indépendance proclamée le 6 juillet.

15 novembre : La police détruit le quartier de Tsoundzou 1, où logeaient des « clandestins », mais pas seulement. Aucune solution de relogement n'a été prévue...



Un attentat en attente d'élucidation

Qui a commis l'attentat contre l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, tuant deux présidents, de deux pays membres de l'ONU, le Burundi et le Rwanda ? Faut-il qu'une commission d'enquête internationale (indépendante et impartiale) ait été saisie de la question, nul ne peut y répondre au delà de ses propres convictions – ou de ses engagements éventuels. L'ancien représentant spécial de l'ONU sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda, René Degny-Ségué, qui devait s'en charger en mai 1994, a raconté devant le Sénat belge comment il en a été empêché. S'étant adressé à des interlocuteurs français, rwandais, sans obtenir d'éléments d'information, il raconte : « j'ai demandé aux Nations unies de mettre à ma disposition une **commission d'enquête** avec un expert en balistique, en vue de faire des recherches. [...] On m'a répondu qu'il n'y avait pas de budget pour cela. »

Sans doute, aucun des acteurs de la catastrophe rwandaise n'a envie que la vérité voie le jour. On peut le comprendre, on ne peut que le regretter. Un regret d'autant plus vif que l'assassinat d'Habyarimana sert de support¹ à tous les discours, qu'il faut dépasser pour que la réalité de l'histoire puisse s'écrire. Il est temps que la communauté internationale (à travers l'ONU), qui a failli à ses responsabilités en 1994, trouve enfin « le budget pour cela ». Si l'ONU ne débloquent pas les moyens de cette enquête, cela laisserait supposer que les responsabilités dans cet attentat sont éventuellement très imbriquées entre plusieurs pays, voire peut être même impliquerait un ou plusieurs membres du Conseil de Sécurité. [SC et EC]

1. On le voit en ce moment en particulier, où de nombreuses publications (dont il sera question dans nos prochains numéros) l'utilisent à des fins de toutes natures.

Observateurs amicaux

L'élection de Bongo à la tête du **Gabon** dépasse tous les sommets du grotesque. Simple formalité, elle a quand même englouti les sommes les plus pharaoniques, dans la plus extravagante parade de cirque. Il y manquait la touche clownesque. Ce rôle a été réservé à un quarteron d'observateurs français. Le Sénat enverra en effet quatre observateurs pour l'élection présidentielle du 27 novembre au Gabon.

La délégation sera conduite par Jean-Pierre Cantegrit (UMP), président du groupe France-Afrique centrale et France-Gabon au Sénat, et sera complétée par

son collègue UMP François Trucy, le socialiste André Rouvière, et Michel Laflandre, administrateur du Sénat.

Jean-Pierre Cantegrit, toujours au titre de l'amitié sénatoriale France-Afrique centrale a participé, en juin dernier, à la réception de la délégation gabonaise du groupe d'amitié France-Gabon, présidé par l'ancien ministre de la Coopération Jacques Pelletier (UMP), à l'Assemblée nationale. Ce grand ami du Gabon de Bongo était tout désigné pour vérifier la « transparence du processus électoral » qui reconduira ledit Bongo au pouvoir. Son acolyte François Trucy s'est illustré, entre autres, par cette déclaration, datée de 1986, dans *Le Monde* : « *Il y a en ce moment une race qui en chasse une autre, c'est comme les fourmis rouges d'Argentine, qui ont chassé les fourmis noires de Provence. Je suis simplement pour le retour des Toulonnais dans Toulon* ». Un tel humanisme l'appelait de toute évidence à porter les valeurs démocratiques au Gabon. [OT]

Vieux amis

Blaise Compaoré n'était pas encore réélu que déjà les prétendants se pressaient au palais. Devançant les félicitations de Jacques Chirac à son ami Compaoré, Guy Penne, Monsieur Afrique de François Mitterrand au moment où Sankara fut éliminé, vient de créer au Sénat l'association *France-Burkina Faso*, et s'est rendu au Burkina où il a déclaré que les élections se déroulaient « sagement », ajoutant : « *On est heureux quand on va au Burkina et je suis heureux d'être président de cette association* ». Jean-Pierre Bayle, conseiller maître à la Cour des comptes, et ancien sénateur des Français établis hors de France, qui l'accompagnait, a quant à lui conclu : « *C'est un pays démocratique.* » (*Sidwaya* 15/11). Nos sénateurs s'étaient-ils vraiment déplacés pour la campagne électorale burkinabé qui s'est déroulée, ou pour la campagne électorale française à venir ? [VS]

Tchad : crimes... et châtements ?

Il est fort à parier que l'ex-dictateur tchadien Hissen Habré, responsable de 40 000 assassinats et 200 000 cas de tortures commis entre 1982 et 1990 [*Le Figaro*, 26/11, cité par *africatime.com*], se sorte indemne des nouvelles accusations portées contre lui. En réponse à la demande d'extradition belge formulée selon la loi de « compétence universelle » de 1993, malheureusement abrogée depuis, la cour d'appel de Dakar s'est déclarée « incompétente »,

transmettant le dossier entre les mains du président sénégalais. À l'heure où nous publions, Abdoulaye Wade, qui dispose d'un délai d'un mois pour donner suite à cette demande, a informé qu'il consulterait ses pairs de l'Union africaine avant de se prononcer. Il est à craindre que cette consultation soit rapidement accaparée, au nom d'intérêts que l'on peut facilement deviner, par les présidents-dictateurs-généralistes d'Afrique francophone ; Bongo, Sassou, Biya et autres adeptes de la même obédience maçonnique, et qu'en définitive Hissen Habré se soustrait, une fois de plus, à la justice internationale...

Son successeur a beau jeu de fustiger les atrocités de cet ancien dictateur qu'il a lui-même évincé en 1990, avec le feu vert des services français. Mais avant de parfaire son éducation à l'École de Guerre de Paris, Idriss Déby a été sous le régime Habré son conseiller militaire et Chef d'État-major, et à ce titre a fait preuve d'un zèle particulier dans les tortures infligées aux opposants et défenseurs des droits de l'homme, ainsi que dans les massacres perpétrés contre les populations – majoritaires – du Sud¹. Aujourd'hui encore, plusieurs anciens responsables de ces exactions font partie du cercle rapproché de Déby, à commencer par le ministre de la Sécurité Abderramane Moussa, l'ancien tortionnaire de la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), avec sa tristement célèbre « piscine à tortures »... Et surtout, son régime perpétue le même type de criminalité que celui d'Habré.

S'il bénéficie encore du soutien sans faille de Jacques Chirac par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Berçot, un ancien militaire caractériel et omnipotent², Idriss Déby continue d'accompagner son pays vers un naufrage socio-économique sans précédent, malgré la manne financière provenant des bailleurs de fonds, et en dépit des revenus pétroliers. D'autant que le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun, présenté par la Banque mondiale comme un « programme pilote » pour toute l'Afrique subsaharienne en matière d'industries extractives, est en train de tourner au fiasco pour les populations locales : d'un coût d'investissement de 3,7 milliards de dollars, au profit surtout du consortium Exxon-Mobil / Chevron-Texaco (États-Unis) / Pétronas (Malaisie), la mise en oeuvre de ce projet confirme toutes les craintes que soulignait déjà la coalition internationale d'ONG en 1999 ; déplacement forcé de populations avec des compensations minimales, destruction de l'environnement autour de la base de Komé et tout le long des 1070 km de conduites, dépassement du nombre de



300 puits de forage, détournement du bonus initial (7,4 millions de dollars utilisés pour l'achat d'armes), inexactitude des déclarations du consortium, opacité de la gestion des revenus par le gouvernement, manque d'expertise et de moyens du collège de contrôle et de surveillance... Dernier épisode en date : l'Assemblée nationale, au service commandé du président, vient de voter une loi qui affaiblit considérablement les garde-fous imposés par la Banque mondiale ; d'une part, l'obligation d'affecter 80 % des revenus pétroliers aux secteurs prioritaires de développement est réduite à 65 %. D'autre part, la « sécurité » fait désormais partie des secteurs prioritaires inclus dans l'affectation de ces 65 %. Pour un pays classé au premier rang mondial en matière de corruption, cette nouvelle manne financière, ajoutée aux 30 millions euros d'aide budgétaire octroyée dans le cadre du Fonds européen de développement (FED), est une aubaine pour le pouvoir en place. Surtout pour payer quelques salaires et « calmer les tensions sociales », dans la perspective des élections présidentielles de juin 2006, pour lesquelles le président Déby vient de modifier la constitution pour se représenter une troisième fois... [GO]

1. Cf. l'ouvrage très documenté de l'opposant et député Ngarleij Yorongar, *Tchad, le procès d'Idriss Déby, témoignage à charge*, L'Harmattan, 2003.

2. L'ambassadeur Berçot est même décrié par la très grande majorité des coopérants français présents au Tchad.

Honni soit qui Mali pense

Le quotidien suisse *Le Courrier*, nous apprend dans son édition du 12 novembre que le Mali s'apprête à re-nationaliser partiellement son système de distribution d'eau et d'électricité. Sous l'impulsion du FMI et de la Banque mondiale, Énergie du Mali (EdM) avait été en partie cédée en 2000 à un consortium dirigé par Saur international, une filiale du groupe Bouygues. En échange, ce dernier s'était engagé à investir dans le développement des infrastructures et des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Non seulement les investissements réalisés n'ont jamais été à la hauteur des promesses faites, mais les tarifs ont fortement augmenté, faisant un bon de 60 % en 4 ans. En octobre, Bouygues décide de céder ses parts. L'État malien choisit alors, pour 200 millions d'euros, de faire passer sa participation au capital d'EdM de 40 % à 66 %. Un cinglant échec pour le FMI et la BM qui présentaient la cession d'EdM au

bétonneur français comme un modèle.

Alors qu'en France nous privatisons notre énergie (c'est fait de longue date pour l'eau), on ne peut que souligner le courage politique et économique qu'il faut à un des pays les plus pauvres de la planète pour reprendre en main ce qui n'aurait jamais dû lui échapper. La notion de bien public, qui s'applique parfaitement à l'eau, ne peut s'entendre correctement que si le service qui permet aux usagers un accès juste et équitable à ce bien, est public également et donc exempt de toute spéculation privée. On sait l'importance capitale que revêt pour les populations l'accès à l'eau potable, et la difficulté spécifique du développement d'un tel réseau dans un pays sahélien. Le défi pour l'État malien est donc de taille. D'autant que la question ne semble pas faire l'unanimité au sein du gouvernement malien. Si Hamed Diane Semega, le ministre de tutelle d'EdM et Ousmane Thiam, le porte-parole du gouvernement, précisent que la re-nationalisation constitue un « évènement majeur » pour le Mali, le ministre de l'Économie et des Finances, Aboubakar Traoré, insiste lui sur le fait qu'il s'agit avant tout d'un échec de Saur et il

n'exclut pas de faire appel à de nouveaux partenaires privés.

Bouygues ne quitte pas le Mali pour autant. Il garde le contrôle de la Société malienne d'exploitation (Somadex), sous-traitante pour l'exploitation de la mine d'or de Morila. Notons que, depuis juillet dernier, est engagé un conflit social très dur, qui a conduit une trentaine de mineurs en prison. Les travailleurs dénoncent le non-versement de primes de rendement, mais aussi l'utilisation de cyanure sans aucune protection, ainsi que le harcèlement syndical. La seule réponse du groupe Bouygues a été le licenciement des grévistes. Depuis fin octobre, le Comité syndical de Morila est entré dans la clandestinité, les licenciés ne lâchent pas prise et réclament la libérations de 8 de leurs camarades encore emprisonnés. Le Secrétaire Général du Comité syndical, Amadou Nioumanta est recherché par la gendarmerie. Il faut préciser que le Mali possède la troisième réserve d'or mondiale. Est-ce les prébendes, inhérentes à ce type de marché, qui suscitent la convoitise de Bouygues ? Honni soit qui mal y pense ! [AL]

Question d'honneur

L'ambassadeur de France à Djibouti, Jean-Paul Angelier, distribue des médailles.

Communiqué de *Survie*, le 02/11,

Pourquoi ?

Pourquoi la France a-t-elle décerné¹ les insignes de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur au général Zakaria Cheick Ibrahim, chef d'état-major de la Défense djiboutienne ?

Outre le général Zakaria, deux officiers de haut rang des forces armées djiboutiennes, le colonel Youssouf Kayad Guelleh et le colonel Hassan Ali Kamil, ont été décorés des médailles de l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier. Pourquoi ?

– alors que le Général Zakaria commande aux exactions d'un régime, présidé par Ismaël Omar Guelleh, renommé pour son mépris des droits humains.

– alors que Djibouti a suspendu sa coopération judiciaire avec la France dans l'affaire de l'assassinat du juge Borrel, et que des dizaines de personnalités ont lancé un appel réclamant la vérité la concernant.

– alors que le procès en diffamation intenté par le général Zakaria au président de l'Association pour le respect des droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), Jean-Loup Schaal², est en attente de jugement (le 22 novembre).

Les médaillés pouvant se féliciter d'une honorable conduite doivent avoir envie de renvoyer leur rosette à ceux qui les mélangent avec d'insupportables fréquentations. La coutume de décerner la Légion d'honneur à des personnes peu recommandables est de nature à jeter le discrédit sur cette haute distinction nationale

1. Le dimanche 30 octobre à la résidence de l'ambassadeur de France à Djibouti.

2. Le site de l'ARDHD (www.ardhd.org) ne ménage guère le régime Guelleh, dont il pointe l'ordinaire fait d'assassinats, de tortures, de viols, de corruption, d'exécutions sommaires - ni " l'un de ses premiers exécutants militaires ".

[Jean-Loup Schaal, le président de l'ARDHD, n'a été condamné à verser au général Zakaria que l'équivalent de un euro, sans aucun dépens, outre une amende de 1 000 euros avec sursis sur trois années. Cette clémence est à attribuer conjointement à la mobilisation de la société civile, qui soutient sans relâche le combat pour les droits de l'Homme et la justice (notamment à travers l'affaire de l'assassinat du juge Borrel, au sujet de laquelle l'ACAT venait d'émettre un appel), et à l'indépendance du président Bonnal et de ses assessseurs.

Ajoutons que le plaignant est aussi un parent d'Ismael Omar Guelleh, le président de Djibouti, lui-même neveu de l'ancien homme fort de Djibouti Hassan Goulléh Aptidon, auquel il a succédé. Il n'est pas exclu que le Général Zakaria soit pressenti un jour pour succéder à son parent... Pour les autorités de Djibouti, un succès de ce procès aurait été le moyen idéal pour faire d'une pierre deux coups : obtenir un blanc seing de la justice française et la déconnexion du site www.ardhd.org qui vient en aide aux victimes du régime dictatorial de Djibouti. C'est raté ! – CC et MK]



Le SMSI : bilan provisoire...

[Djilali BENAMRANE, économiste, chercheur dans l'association **Biens publics à l'échelle mondiale** (BPEM), qui s'est impliqué tout au long du processus, nous livre ses premières impressions sur ce Sommet.]

Les fondamentaux du Sommet mondial

L'histoire de l'organisation d'un Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) est une initiative de la Tunisie au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui remonte à 1998, retenue par l'ONU lors de son Assemblée générale du 21 décembre 2001 [résolution 56/183] qui en confia l'organisation principalement à l'UIT. Ce Sommet a innové en matière d'organisation des rencontres onusiennes, d'une part en s'organisant en deux phases et en deux lieux : Genève en 2003 et Tunis en 2005 et d'autre part en ouvrant la participation en qualité de partie prenante au secteur privé et à la société civile (ONG), deux nouveaux partenaires invités à dialoguer avec les délégations gouvernementales et intergouvernementales (OIG) qui monopolisaient les débats par le passé. Cette démarche de partenariat quadripartite s'inscrit dans les priorités onusiennes à la mode, à savoir la promotion du concept fourre-tout des « 3P » : partenariat public privé.

Deux défis, deux enjeux

Le premier enjeu est la transformation de la fracture prévalant en une solidarité numérique agissante au profit des sans-droits à l'information et à la communication, condition principale pour en faire de ces droits humains essentiels un bien public mondial, équitablement accessible à toutes et à tous, en tous lieux et en toutes circonstances, dans la diversité culturelle et linguistique. Le second risque concerne le respect des droits humains comme objectif majeur de tout effort de construction d'un monde nouveau de paix, de progrès, de durabilité et d'équité. Le second enjeu consiste à faire des technologies de l'information et de la communication un instrument efficace de promotion du respect du droit de tout être humain à la jouissance des libertés d'opinion et d'expression (article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme).

Résultats obtenus

S'agissant de sommets mondiaux, organisés par le système onusien, toute tentative d'évaluation des résultats passe nécessairement par l'examen des documents produits, lesquels ne sont que le reflet des rapports de force prévalant. Dépendant des préoccupations des uns et des autres, les mêmes documents peuvent être considérés comme des avancées significatives ou des reculs

remarquables, dans un contexte donné et par rapport au traitement d'enjeux a priori consensuels.

Le Sommet de Genève s'est achevé avec une Déclaration officielle, une Déclaration discordante de la société civile et un Plan d'action. Le déficit de transparence et de lisibilité des documents adoptés n'était pas grave puisque le Sommet de Tunis allait en principe corriger les incohérences et insuffisances. Malheureusement, peu de progrès dans les documents de Tunis convenus lors de la seconde phase, comprenant « le chapeau politique » rebaptisé « Engagement de Tunis » et une partie opérationnelle. Pas plus d'apport par le biais des sessions d'ouverture, les sessions plénières, les tables rondes sur les thèmes « de l'engagement à l'action » ou les modalités de mise en œuvre du SMSI, ni le panel de haut niveau autour de la thématique des technologies de l'information et de la communication pour le développement, ni les dizaines d'événements organisés par la société civile ni les centaines d'expositions où les intérêts des gouvernements et des entreprises privées se confondaient, transformant le sommet mondial en une foire exposition internationale des concepteurs, équipementiers et autres producteurs et vendeurs de biens et de services d'information.

Insatisfaction autour des questions relatives aux impératifs de mobilisation et d'allocation des ressources à la hauteur des exigences de la solidarité numérique et de transformation du mécanisme de contrôle de l'Internet, et de gestion des noms de domaines confiés à une entité américaine de droit privé : l'ICANN. En effet, à l'issue de quatre années d'agitation, les interrogations de départ demeurent entières en fin de cycle. S'agissant des mécanismes de financement, le seul et bien maigre résultat aura été l'acceptation du bout des lèvres de l'institution d'un Fonds de solidarité numérique qui ne fait qu'obscurcir la problématique. Pour ce qui

concerne la gouvernance de l'Internet, cette thématique recèle encore de grandes ambiguïtés de perception. Au demeurant, il s'avère établi que les deux questions ne peuvent trouver de solutions adéquates hors du cadre d'une réforme préalable et en profondeur de la gouvernance mondiale et du système onusien. D'autres questions ont été volontairement écartées parce que pouvant donner lieu à des prises de positions contradictoires flagrantes. Il en est ainsi de l'utilité de mettre en place un mécanisme novateur d'évaluation et de suivi des conclusions et recommandations du Sommet, de la clarification de la division des tâches entre ce qui relèverait des lois du marché et ce qui reviendrait de droit à la coopération et au transfert non marchand de technologies et de savoir faire ou d'une régulation équitable et concertée des contenus de l'information.

Relative satisfaction au regard de la société civile dans son immense diversité, son indescrivable misère et son indiscutable dépendance, qui s'est malgré tout renforcée tout au long du processus jusqu'à conquérir un pseudo statut de partie prenante aux débats du Sommet. Elle a constitué un Bureau de coordination, mis en place des groupes spécialisés tels celui « thèmes et contenu » ou « méthodes de travail » et des dizaines de groupes de travail régionaux, thématiques. Elle s'est impliquée tant bien que mal dans des négociations de procédures pour faire reconnaître son droit d'expression, y compris dans des réunions plénières et des groupes de travail gouvernementaux. Ce ne fut pas un véritable quadripartisme (gouvernement, OIG, secteur privé, société civile) mais au moins la société civile en assistant aux réunions, même avec un statut d'observateur ou de participant à statut consultatif, imposait progressivement sa légitimité, accédait de plus en plus à l'information, saisissait de mieux en mieux les rapports de force et développait ses capacités de lobbying. [DB]

sous la direction de Djilali Benamrane et Bruno Jaffré

Les télécommunications, entre bien public et marchandise

Éd. Charles Léopold Mayer, octobre 2005, 378 p, 16,00 €

En quête de secteurs à très haute profitabilité, la finance s'est ouvert le capital des monopoles publics, avec l'appui des gouvernements et de l'OMC. La perspective de fortes plus-values a déclenché des achats-ventes d'opérateurs, la mise aux enchères de licences et des yoyos boursiers de plusieurs centaines de milliards de dollars, jusqu'à l'éclatement de la « bulle spéculative » causant des pertes sans précédent. Les promesses de progrès ont balayé les règles du service public et pénalisé l'ensemble des consommateurs chargé de payer la note, en particulier les plus faibles et ceux des pays du Sud.

Face à la déréglementation et à la perspective d'un élargissement de la « fracture numérique », les résistances se multiplient. Nombre des pionniers des NTIC sont proches du mouvement des logiciels libres et militants d'un monde plus solidaire. En Afrique, des syndicalistes, parlementaires, groupements d'usagers, ONG inventent des pratiques nouvelles. Ces mouvements montrent que la revendication de biens publics dans le domaine des télécommunications devient primordiale.



Mort d'un espion

On a appris le décès, le 9 novembre 2005, de **Maurice Robert**, à Bordeaux, à l'âge de 86 ans. Ancien du SDECE (aujourd'hui DGSE), ancien des services de renseignements de ELF, ancien bras droit de Foccart, ancien ambassadeur au Gabon et ami fidèle de Bongo, il représentait la quintessence de la politique africaine de la France dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il s'était épanché, en 2004, sur sa carrière, dans un livre d'entretiens avec André Renault, publié au Seuil, sous le titre *Maurice Robert, "ministre de l'Afrique"*. Il y « révélait » ce qu'on savait déjà sur les manigances de Foccart et Cie en Afrique, mais cette confirmation n'était pas sans intérêt, comparée à l'angélisme des confidences du même Foccart dans ses *Mémoires*. Ainsi, à propos de **Sékou Touré**, il expliquait : « *Nous devons le déstabiliser, le rendre vulnérable, impopulaire et faciliter la prise du pouvoir par l'opposition. Rien d'autre.* » Cet aveu a minima donne une idée de ce que dut être la réalité pour arriver au fait que Sékou vit très vite des complots partout et décima la classe politique guinéenne. Tout cela parce que Sékou Touré avait eu l'insigne impudence de vouloir gouverner son pays sans la France. Cela valait bien qu'on provoque l'anéantissement de toute une génération d'intellectuels.

Dans un récent documentaire de la Télévision Suisse Romande : *L'assassinat de Félix Moumié, l'Afrique sous contrôle*, le même Maurice Robert, interviewé il y a quelques mois, confirmait sans difficulté, avec franchise mais sans le moindre regret, l'empoisonnement du leader camerounais **Félix Moumié** à Genève, en 1959, par un agent français, William Bechtel. Dans le même documentaire les réponses de Messmer, Haut Commissaire de la République au Cameroun en 1957, et de **Maurice Delauney**, administrateur à Edéa au moment de la féroce répression des maquis camerounais, sont aussi assurées. L'un revendique le caractère « impitoyable » de la répression, l'autre se contente de dire qu'il n'a fait qu'obéir aux ordres en faisant rayer de la carte les villages insoumis. Il a du reste consigné ses souvenirs de l'époque dans un livre intitulé *Gobina* (Éd. Bénévent 2004). Tous ces octogénaires affectent de penser qu'ils ont bien servi la France en contribuant à faire des pays africains ce qu'ils sont actuellement : le résultat pitoyable de leur zèle aveugle. [OT]

On est rassuré !

Patrick Gaubert, député européen UMP, s'était déjà signalé en juin 2003 pour avoir cautionné la réélection frauduleuse de feu Eyadéma, et début 2005 pour son soutien à Sassou Nguesso et ses pressions sur les familles des victimes du Beach pour qu'elles abandonnent leurs poursuites en France. Alors que se négocie le choix du premier ministre de transition, il s'est rendu début novembre en **Côte d'Ivoire** pour rencontrer différents protagonistes de la crise, au titre de président de la LICRA. Selon *Afrique Centrale.info* [14/11], « M. Gaubert a tenu à lever tout malentendu et à rappeler clairement que la France n'était pas à la tête d'un complot contre la Côte d'Ivoire, mais qu'elle œuvrait depuis le début de la crise à un retour à la paix pour tous les Ivoiriens. » La Licra est-elle donc porte-parole du gouvernement français ?

L'œuvre française en faveur du « retour à la paix » est en tout cas toujours classée « secret défense » puisque Michèle Alliot Marie a refusé, en octobre dernier, de déclassifier la totalité des documents demandés par la justice française dans le cadre de l'affaire sur les massacres de Bouaké, et a même renforcé le tri effectué par la commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN). [VS]

Foot et fric

Luis Fernandez, ancien joueur de l'équipe de France, est devenu manager du Betar Jerusalem, l'équipe de foot israélienne qu'a racheté, en août dernier, **Arcadi Gaydamak**. Lequel, pour mémoire, est au cœur du scandale de l'Angolagate et à ce titre sous le coup d'un mandat d'arrêt international, qui l'a conduit à se réfugier en Israël. Ce dernier a d'ailleurs reconnu « en marge de la conférence de presse » selon *Afrique Centrale.info* du 17/11, « qu'il se servait du football comme "plateforme" pour redorer son image et "régler [s]es comptes avec la justice française. » Le foot lave plus blanc ? [VS]

Décolonisation

La dissolution du *Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux* de l'ONU, dit « Comité des 24 », est un serpent de mer qui a la vie dure. Mais voilà : le travail de ce Comité n'est hélas pas terminé. Il existe un lobby qui s'inquiète de « la seconde Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (2001-2010) », œuvrant à une accélération de sa dissolution.

Pour prendre sa part dans la semaine de langue de bois que France culture a consacrée à la décolonisation, l'émission *Les enjeux internationaux* a invité Ilios Yannakakis, Professeur de relations internationales à l'université de Marne-La-Vallée (spécialiste du bloc soviétique !). Les auditeurs seront sortis de cette écoute avec l'idée que le Comité des 24 est une aberration. Ou alors, ils sont sourds, ou insensibles au martèlement. La démonstration aura pris soin de choisir ses exemples, ses amalgames, et d'énumérer de façon non-exhaustive la très officielle liste actuelle des pays à décoloniser¹. La Nouvelle Calédonie a été curieusement oubliée : ne parlons pas des sujets qui fâchent. Oserons nous ajouter que Mayotte est, en droit international, un territoire comorien occupé par la France ? Et que la Polynésie française a fait sa demande d'entrée dans la liste ? Mais Thierry Garcin, animateur de l'émission, ayant conclu que ce thème lui paraît mériter d'autres éclaircissements, nous sommes à sa disposition pour lui proposer des intervenants connaissant mieux le sujet. [PC]

1. 16 territoires non autonomes : Anguilla, les Bermudes, les îles Caïmanes, Gibraltar, Guam, les îles Falkland, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Sainte-Hélène, le Sahara occidental, les Samoa américaines, les Tokelaou, les îles Turques et Caïques, les îles Vierges américaines, et les îles Vierges britanniques. Cf. www.un.org/french/Depts/dpi/decolonization/main.shtml

Faux Billets

– La déclaration de Roch WAMYTAN devant le Comité de décolonisation de l'ONU date du 10/10/2005, et non du 10/05 comme nous l'avons écrit par erreur (*Billets* 141 p. 13).

ILS ONT DIT...

Françafrique

« L'Union européenne réitère sa condamnation des actes de violence, d'où qu'ils viennent, et invite les autorités togolaises à traiter de façon approfondie et juste la question des droits de l'Homme au **Togo**, dans le respect des engagements pris en 2004, en poursuivant les responsables de ces violences pour mettre fin à tout sentiment d'impunité. [...] L'Union européenne renouvelle son appel à la mise en place d'un véritable dialogue qui associe l'ensemble des acteurs politiques du pays, avec une forme et un contenu clairs, qui permette d'établir un cadre électoral acceptable par tous. » (Déclaration de la Présidence au nom de l'**Union européenne**, Bruxelles, le 24/10).

[On doit donc comprendre que le « cadre électoral acceptable pour tous » concerne les prochaines élections. Le hold-up électoral meurtrier de cette année est donc entériné en toute « impunité », sans que cela ait jamais été déclaré par l'UE. L'UE « invite » simplement les bandits à punir une poignée de sous-fifres aux ordres, en sachant parfaitement bien que cette « invitation » minimaliste restera non honorée. L'UE attend, pour 2006, une nouvelle poignée d'« engagements » bidons (sur le modèle de ceux de 1999 et 2004, cf. L'agenda d'Eyadema in Billets n°126), pour rouvrir les vannes de l'"aide au développement". L'UE « réitère sa condamnation » de sa propre crédibilité. – PC]

Gilles Labarthe

Le Togo

de l'esclavage au libéralisme mafieux

Dossier noir n° 20 d'Agir ici et Survie

Éd. Agone, 2005, 206 p., 12 € franco à Survie

Cette enquête mène le lecteur à la découverte d'un pays encore méconnu : le Togo, l'une des plus longues dictatures militaires de l'histoire contemporaine africaine. Dans ce pays « ami de la France » s'activent depuis plus de quarante ans un ensemble de réseaux au service d'une passion commune : le détournement des fonds publics et le pillage des ressources naturelles.

En réponse aux thèses persistantes qui voudraient attribuer la responsabilité du marasme aux Africains eux-mêmes, ce nouveau Dossier noir de la politique africaine de la France démonte les principaux mécanismes et jeux d'influence étrangers qui ont contribué à ruiner depuis 40 ans l'équilibre économique et social d'une jeune nation, surnommée la « Suisse de l'Afrique » jusqu'à la fin des années 1970.

Le coup d'Etat militaire et les récentes pressions diplomatiques qui ont immédiatement suivi la mort de Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005, ont encore confirmé le rôle prépondérant des chancelleries occidentales qui cherchent à garantir leurs intérêts dans la région.

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Courrier d'Abidjan, *Les guerres secrètes à la française : le cas rwandais*, par Théophile Kouamouo, 02/08/05 : « La mise en relation des derniers événements survenus en Côte d'Ivoire en fait une évidence : Jacques Chirac et son état-major le plus proche se préparent à mettre en scène une « guerre totale » en Côte d'Ivoire pour empêcher le désarmement des rebelles, la réélection du président Laurent Gbagbo sous la bannière patriotique, et la liquidation symbolique de la Françafrique. Pour cela, il mise sur l'arme favorite de la stratégie impériale hexagonale depuis les guerres d'Indochine et d'Algérie : la guerre secrète.

[... L]'étude du cas rwandais en 1994 est un outil précieux pour comprendre « la guerre que Chirac nous prépare ». Le livre du journaliste français Patrick de Saint-Exupéry, toujours en service au Figaro, est l'outil idéal pour mettre en parallèle le passé rwandais et le présent ivoirien. [... La France cherche à] préserver ses « possessions » [... en soutenant] une « solution finale » militaire malgré l'existence d'accords de paix dont on se fait en apparence l'ardent défenseur [...].

[ndlr : la suite de l'article reproduit abondamment des extraits de L'inavouable, Patrick de Saint-Exupéry, Les arènes 2004, p. 180-185, 268-270, etc. Nous ne reproduisons pas ces longues citations.]

1 – La thèse de l'Empire en danger. [...]. En Côte d'Ivoire, les fantasmes français sont du même acabit *[que ceux de François Mitterrand et son état-major concernant le Rwanda]*, d'autant plus qu'il s'agit du centre de l'Empire, et non de sa périphérie. L'ennemi

n'est pas un mouvement rebelle sponsorisé par les Américains mais un gouvernement soupçonné de vouloir « casser la Françafrique ». L'intérêt obsessionnel pour les « pasteurs pentecôtistes d'inspiration américaine » qui entourent le président Gbagbo et surtout son épouse, participent d'une logique d'auto persuasion [...].

2 – D'Arusha à Marcoussis : le cache-sexe du soutien aux accords de paix. [...] L'attitude de l'actuel exécutif français face aux accords de Linas-Marcoussis et de Pretoria conforte cette thèse. Ainsi, Kléber, par ses décisions révoltantes, a été le premier coup tordu contre Marcoussis. Par ailleurs, Paris n'a jamais exigé l'application du point 7 de l'accord qu'elle a parrainé : le désarmement des rebelles dès la formation du gouvernement d'union nationale. [... En Côte d'Ivoire,] la France est [...] chargée de garantir un embargo pour le compte de l'ONU. Pendant qu'elle va jusqu'en Israël pour traquer des éventuelles armes loyalistes, plusieurs tonnes d'armes sont débarquées, mi-juillet 2005, à Ouagadougou puis à Bouaké, sous la supervision de Gilbert Diendiéré, chef d'État-major particulier de Blaise Compaoré... Dans la même semaine, le chef de la cellule Afrique de l'Élysée est à Ouagadougou où il s'entretient avec Diendiéré. Plus que troublant ! Au Rwanda comme en Côte d'Ivoire, les obligations internationales ne doivent valoir que pour les ennemis de la France.

3 – Des forces spéciales partisans camouflées derrière les Casques bleus. Il y a dix jours, deux militaires français des forces spéciales ont été arrêtés dans une voiture banalisée sur la route du retour d'Anyama quelques dizaines de minutes après le début de l'attaque des rebelles dans cette ville. Plans, munitions : ils



avaient le parfait attirail des instructeurs militaires illégaux. Au Rwanda il y a plus de dix ans, ce doublement des forces militaires françaises, tantôt engagées dans des opérations "humanitaires" de l'ONU, tantôt aux côtés de leurs alliés les tueurs, a profondément troublé Patrick de Saint-Exupéry. [...] Le dispositif ressemble étrangement à celui qui se trouve à Man, pour protéger les rebelles sous couvert de la "zone de confiance" (on a vu les moyens déployés pour contrer le MILOCI à Logoualé). Par ailleurs, les grincements de dents et les guerres d'interprétation autour de Turquoise, qualifiée «d'opération littéralement schizophrénique» rappellent étrangement les dissensions au sein de Licorne. »

[Nous citons des extraits de cet article très long, car il est rediffusé intégralement par le site www.gign.org, qui est effectivement tenu par des super-gendarmes. Tout cela appelle une série de commentaires, suivant des sentiments mitigés.

Tout d'abord, qu'un tel site prenne une telle position de dénonciation de son corps d'élite est extrêmement encourageant, et à encourager.

Sur le fond, il faut faire la part dans l'analyse du journaliste Théophile Kouamouo. La stratégie, prêtée à la France, d'instrumentalisation de la rébellion pour renverser Laurent Gbagbo (par guerre secrète), est une hypothèse parmi d'autres, que nous nous garderons de trancher. Quoi qu'elle gagnerait à être approfondie : si "la France" avait voulu un putsch (quel qu'en soit le bilan humain), elle aurait pu simplement laisser la rébellion prendre Abidjan en septembre 2002. L'analyse d'une guerre des réseaux (par exemple intra-UMP) ajouterait en consistance pour affiner l'hypothèse : copie à revoir.

Mais cet article cultive un amalgame, aux tournures d'accusation en miroir. Cette comparaison avec le Rwanda évoque inmanquablement un risque de génocide. Le sous-entendu (il est vrai jamais explicité dans cet article), étant que la France serait à nouveau derrière le camps des planificateurs de massacres à grande échelle. Or, des structures semblant inspirées du clan Habyarimana (escadrons de la mort sous contrôle informel de la première dame, slogans du pouvoir ostracisant une catégorie de la population, impunité assurée aux "patriotes" responsables de pogroms, etc.) se trouvent au sein du clan Gbagbo. Le journaliste aurait dû prendre la précaution de présenter son hypothèse en soulignant la séparation des domaines de la guerre secrète, de celle de la guerre totale. Or d'emblée, il a soigneusement amalgamé les deux. C'est une façon d'écartier les soupçons visant le pouvoir. — PC]

La Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi propose (détails in *Billets* n°133, p. 10) :

L'horreur qui nous prend au visage

L'État français et le génocide au Rwanda

Coordonné par Laure Coret et François-Xavier Verschave
Karthala, 2 février 2005, 588 p., 32 €

Géraud de La Pradelle

Imprescriptible

L'implication française dans le génocide tutsi
portée devant les tribunaux

Les arènes, 2 février 2005, 188 p., 19,90 €

Communiqué de la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement¹, le 10/11

Le 23^{ème} sommet des Chefs d'État de France et d'Afrique aura lieu les 3 et 4 décembre prochain à Bamako. Depuis 1994 et sous l'impulsion de nombreuses organisations françaises et africaines, des rencontres citoyennes se tiennent en marge des sommets africains organisés sur le sol français. Ces rencontres ont pour objectif de rappeler que les relations franco-africaines ne doivent pas être une simple clause de style, de formules diplomatiques convenues, ni même un forum d'aliénation et de subordination. Elles donnent l'occasion de formuler des revendications concrètes sur les questions de droits humains, de dette, de coopération militaire, commerciale, de commerce mondial, de migrations...

Cette année, la contre-initiative citoyenne est portée par de nombreuses organisations maliennes, et africaines sur initiative de la Coalition africaine dette et développement (CAD-Mali) organisatrice du *Forum des peuples* et partie prenante dans le processus d'organisation du *Forum social mondial polycentrique* de Bamako (prévu du 19 au 23 janvier 2006). Ce *Sommet alternatif citoyen* de Bamako, se traduira par l'organisation d'un colloque de deux jours (du 30 novembre au 1^{er} décembre 2005), d'une conférence de presse, et d'un concert populaire auquel participeront de nombreuses associations et organisations de la société civile du Mali, d'Afrique (la RADDHO -Sénégal, le FNDP de la Côte d'Ivoire, le Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples, la Ligue tchadienne des droits de l'Homme, la Ligue togolaise des droits de l'Homme, l'UIDH, RODADHD-Niger, FLAM-Mauritanie ...), d'Europe (Survie, Agir Ici, ATTAC (groupe Afrique), CRID, CEDETIM-IPAM, Secours catholique, CCFD, Peuples solidaires, Fédération des Congolais de la diaspora, Terre des Hommes France...), ainsi que d'importantes personnalités, du monde universitaire, des artistes...

Ce Sommet alternatif citoyen va interpeller les dirigeants de France et d'Afrique afin qu'ils prennent des décisions qui répondent aux aspirations de nos peuples. Il permettra de créer un espace alternatif populaire pour la mobilisation, la réflexion et l'organisation de tous les mouvements sociaux qui s'opposent aux politiques qui renforcent le néolibéralisme et l'hégémonie des marchés. Il dénoncera les réseaux de connivence, les porteurs de valise, les sectes mafieuses et les oligarchies financières qui instrumentalisent les relations entre nos peuples, organisent des élections truquées, bloquent les sanctions populaires, créent l'instabilité politique et les violences et érigent la corruption en mode de gestion politique et économique dans nos États.

Enfin, ce Sommet alternatif citoyen se veut un espace de résistance au néocolonialisme, au néo-libéralisme et à la démocratie tropicalisée ; et de construction d'alternatives pour un autre sommet Afrique France.

Le Secrétaire à la Communication

Nouhoum Keita

[Parmi les intervenants : Traoré Sayouba (écrivain) Ténébaye Massalbaye (LTDH, Tchad), Clumson Siméon (LTDH, Togo), Aboubacry M'Bodj (RADDHO, Sénégal), Roger Bouka (OCDH, Congo-B), Salifou Yago (MBDHP, Burkina)... et des représentants de la Commission Justice et paix de Lomé, des FLAM de Mauritanie, le RODADHD Niger, le FNDP de Côte d'Ivoire.

Soit une dizaine de pays africains représentés, une dizaine d'organisations françaises et une bonne dizaine d'organisations maliennes... Si l'on peut s'attendre à un sommet Afrique-France ordinaire, le sommet alternatif ne le sera pas.]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)



Mondialisation

Le canard enchaîné, *Vite dit*, 09/11 : « Avec 300 000 euros de subventions annuelles (dans le cadre de la PAC) pour 700 hectares céréaliers dans l'Aisne, le prince Albert de Monaco est évidemment en deçà (*La tribune*, 4/11) des prestations perçues par le prince Charles d'Angleterre (435 000 euros) et bien plus encore par sa mère, la reine Élisabeth II (1,1 million). Mais il fait aussi figure de nécessairement au regard d'une "quinzaine de grands propriétaires français", un riziculteur du Sud-Est, par exemple (866 290 euros pour 1 733 hectares) ou un producteur de maïs d'Aquitaine (811 755 euros pour 1 500 hectares). »

[Certains prétendent que les Africains ne se développent pas parce qu'ils sont des mendiants. Mais quand on subventionne les riches ce n'est plus de la mendicité, c'est de la préservation de l'agriculture. Cela permet même d'exporter généreusement à bas prix vers les pays pauvres. C'est ce qu'on appelle le libéralisme. Comme cela les Africains n'ont même plus besoin de travailler. L'inconvénient c'est qu'ils ne peuvent pas non plus acheter le riz, même bon marché, alors on est obligé parfois de leur distribuer gratis quelques sacs de riz. C'est immoral et contraire à la bonne marche de l'économie. Lire aussi Billets 138, Ils ont dit. — OT]

Boubacar Boris Diop,
Odile Tobner et
François-Xavier Verschave

NÉGROPHOBIE

Réponse aux « négrologues », journalistes français et autres falsificateurs de l'information.

Éd. Les arènes, 16 juin 2005, 200 p. environ.

Disponible à Survie dès le 10 juin. Prix en librairie : 19,80 €

Dès lors qu'il s'agit d'un pays d'Afrique « noire », la République se croit tous les droits. Et d'abord celui de mentir.

Pour la Françafrique, l'information est une arme comme une autre. De RFI au Monde, son traitement est surveillé, filtré, parfois même organisé. Au plus haut niveau, la République est passée maître dans l'art de biaiser l'information, à coup de vrais-faux scoops, de rideaux de fumée et de sources privilégiées.

L'un de ces « ingénieurs de l'âme » s'appelle Stephen Smith. Responsable de la rubrique Afrique au Monde jusque fin 2004, après avoir tenu celle de Libération, il est l'auteur d'un best-seller inquiétant, *Négrologie*. Ce livre ressuscite les pires clichés coloniaux – sur les Africains, naturellement cruels, qui « se bouffent entre eux » (sic) – dans un salmigondis de statistiques tombées de nulle part et de prose apocalyptique.

Stephen Smith accompagne la métamorphose de la Françafrique. Car la République installe désormais ses comptoirs et ses réseaux, profitables et protégés, au milieu d'un chaos politique et économique dans l'avènement duquel elle porte une lourde responsabilité. Quand elle ne se glisse pas derrière les fauteurs de trouble.

Trois auteurs ont mêlé leurs plumes pour répondre à ces écrits de mauvaise augure. Ils décortiquent le discours pervers de *Négrologie*. Ils décryptent dix ans d'information maligne, à Libération et au Monde. Ils défendent l'honneur des Africains face à tous ceux qui jouent avec le feu du racisme pour mieux masquer la face honteuse de la République.

François-Xavier Verschave et
Philippe Hauser

Au mépris des peuples,

le néocolonialisme franco-africain

Éd. La Fabrique, 2004, 128 p., 12 € franco à Survie

Ce livre met à jour le scandale à travers lequel la politique mondiale, c'est-à-dire celle des pays riches, se reconstitue chaque jour sur le mode de l'oubli actif et de l'exploitation éhontée de populations dont la vie est en suspens. La vie des uns ne vaut pas celle des autres : il existe un partage entre ce qui est digne de vivre dans des conditions de sécurité maximale et ce qui peut mourir dans l'abandon le plus total.

La Françafrique est l'un des modèles les plus aboutis de cette logique. Le livre de Verschave et Hauser en retrace l'historique, de la première guerre froide à la mondialisation. Il en décrit les formes actuelles – car, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, tout continue : "Mafiafrrique", paradis fiscaux, scandales politico-financiers en tous genres, guerres civiles entretenues à peu de frais par les grandes puissances. Il précise les impacts sur la France, où la politique du secret et de l'impunité au nom de la "raison d'État" constitue un défi à la démocratie.

Enfin, il trace les voies possibles pour "en sortir", en Afrique comme en France.

Coordonné par l'association Survie

Le choix volé des Togolais

Rapport sur un coup d'État électoral perpétré avec la complicité de la France et de la communauté internationale

Éd. L'Harmattan, avril 2005. Prix en librairie : 10,00 €

Le 24 avril 2005, les électeurs togolais étaient appelés aux urnes pour élire un nouveau Président. Alors que de nombreux observateurs de ce scrutin constatent un vote massif du peuple togolais en faveur du candidat de l'opposition unie, le pouvoir en place, à l'issue d'une vaste opération de manipulation, donne la victoire à Faure Gnassingbé.

Rédigé rapidement pour pouvoir être publié avant que l'attention ne retombe – et pour aider à ce qu'elle ne retombe pas –, ce document obéit à la nécessité de rendre disponibles au plus tôt les tenants et aboutissants de cette crise politique et diplomatique majeure, qui pourrait affecter durablement l'essor démocratique du continent africain.

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Lounis Aggoun (LA), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé : Djilali Benamrane (DB), Claude Chenaud (CC), Mariama Keïta (MK), Antoine Lecanut (AL), Guillaume Olivier (GO), Emmanuel Cattier (EC).

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris –
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : décembre 2005 –

ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –

Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –

<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org